

La crise des crises

1. a) Énonciateur : André Pratte, éditorialiste au journal *La Presse*.

b) Destinataires : Les lecteurs du journal *La Presse* et le grand public québécois.

2. Figure de style : Une énumération (ou accumulation).

3. Marque de modalité : Après le mot « juive » et « graves »

4. Question de controverse : Y a-t-il réellement une crise des algues bleues (et les événements perçus comme tels en sont-ils vraiment) ?

5. Thèse d'André Pratte : La plupart des événements qualifiés de « crises » au Québec ne sont pas de vraies crises, mais de simples problèmes transformés et enflés par les médias, les lobbies et les politiciens.

6. Les trois éléments déterminant une vraie crise :

- a. **L'évènement doit introduire des ruptures des changements**
- b. **L'évènement laissera une trace dans l'histoire**
- c. **L'évènement doit préoccuper la population**

7. Façon imagée : En mentionnant entre parenthèses que la crise du verglas « n'a toutefois pas acquis la majuscule », contrairement à la crise d'Octobre.

8. « Usage inflationniste » : L'utilisation abusive, excessive et répétée du mot « crise » pour qualifier des situations qui ne le méritent pas.

9. Réécriture : Pendant une période estivale sans grande actualité, les médias et les politiciens ont profité du manque de sujets pour s'emparer frénétiquement du dossier des algues bleues et en faire un drame national.

10. Tableau des discours rapportés :

Paragraphes	Personne citée et sa profession	Son lien avec le sujet
Lignes 15 à 27	Gérard-François Dumont, géographe français	Il déplore l'usage abusif du terme « crise » et en donne une définition rigoureuse.
Lignes 28 à 43	Louis-Gilles Francœur, chroniqueur en environnement au <i>Devoir</i>	Il documentait le problème des algues bleues depuis plus de dix ans, prouvant que le sujet n'était pas nouveau.

11. a) Interpellation directe : Ligne 60 (« ... demandez-vous à qui profite la crise... »).

b) Supposition de l'auteur : Il suppose que vous répondrez que la crise profite aux partis d'opposition pour obtenir de la visibilité médiatique.

12. Effets de la multiplication des crises :

- **Bon côté (1) :** Élève la prise de conscience et incite gouvernants et citoyens à agir rapidement.
- **Mauvais côtés (3) :**
 1. Décisions adoptées en catastrophe qui ne sont pas les meilleures.
 2. Politiciens qui gèrent l'urgence au jour le jour plutôt que de gouverner.
 3. Problèmes graves mais peu médiatisés qui se retrouvent négligés.

13. Degré de subjectivité : Plutôt subjectif.

Justification : Il s'agit d'un texte d'opinion (éditorial) où l'auteur exprime son point de vue engagé en utilisant l'ironie, le ton critique et des figures de style, même s'il s'appuie sur des faits et des citations d'experts pour argumenter.

14. Crise du jour (réponse ouverte selon l'actualité récente) :

Exemple : La crise du logement ou du système de santé. Les médias y accordent une attention quotidienne intense qui met de la pression sur le gouvernement, mais la situation répond cette fois à des problèmes structurels réels perçus par l'ensemble de la population.